

# LA GALERIE IMMOBILIERE

Barème d'honoraires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

## VENTE - Transtaction

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
Parking ou Box	Forfait de 3.000€ TTC
Prix < 100.000€	Forfait de 4.000€ TTC
100.001€ à 390.000€	5% TTC du prix de vente
390.001€ à 590.000€	4,5% TTC du prix de vente
590.001€ à 790.000€	4% TTC du prix de vente
790.001€ à 990.000€	3,5% TTC du prix de vente
+ de 990.001€	3% TTC du prix de vente

\*Ceux-ci sont indiqués TVA incluse au taux en vigueur de 20%.  
Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

## LOCATION - Locaux habitations nues ou meublées

<b>Bail vide ou meublé Loi<sup>o</sup> 89-462 du 6 juillet 1989 15€ TTC/m<sup>2</sup> à la charge du locataire 15€ TTC/m<sup>2</sup> à la charge du bailleur, ainsi que 2,5% du loyer annuel pour les frais de négociation, visites et entremise.</b>
<b>Bail soumis au Code Civil (résidence secondaire et bail société) : 8% HT (9.60% TTC) du loyer annuel charges comprises</b>
<b>Les honoraires comprennent les visites, la constitution du dossier du locataire, la rédaction du bail et l'état des lieux d'entrée</b>
<b>Elaboration du dossier pour le permis de louer et visite technique 150€ TTC. Constitution du permis de louer et rendez-vous</b>